

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex 469 NAT

Date de révision: 10.05.2019

Code du produit: 469.

Page 1 de 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Sicoflex 469 NAT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Ravago Distribution Center NV
 Rue: Moerenstraat 85 A
 Lieu: B 2370 Arendonk
 Téléphone: +32 (0) 14672511 Téléfax: +32 (0) 14672012
 e-mail: sdsinfo@ravago.com
 Internet: www.ravago.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +32(0)14672511**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
 Cancérogénicité: Carc. 2
 Mentions de danger:
 Susceptible de provoquer le cancer.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Conformément à l'annexe I, section 1.3.4 du règlement CLP, une étiquette d'identification n'est pas exigée pour ce produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**
(ABS)**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
1309-64-4	trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine			1-5 %
	215-175-0	051-005-00-X	01-2119475613-35	
	Carc. 2; H351			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
 Assurer une aération suffisante.

Après inhalation

Assurer une aération suffisante.
 En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex 469 NAT

Date de révision: 10.05.2019

Code du produit: 469.

Page 2 de 5

Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

Ne pas retirer les croûtes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants.

Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.

Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. mousse résistante à l'alcool. Sable.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone hydrocarbures. Oxydes nitriques (NO_x). Bromure d'hydrogène (HBr). HF**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. (Granulé)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante. Dispositifs avec aspiration locale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit frais.

Assurer une aération suffisante.

Indications concernant le stockage en commun

stabilité au stockage:

température de stockage: < 40 °C

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex 469 NAT

Date de révision: 10.05.2019

Code du produit: 469.

Page 3 de 5

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m ³	F/m ³	Catégorie	Origine
-	Antimoine, ses composés (en Sb)	-	0,5		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Assurer une aération suffisante. Dispositifs avec aspiration locale.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les poussières.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

En cas d'un risque accru, en supplément :fibres synthétiques résistantes à la chaleur

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:En cas de dégagement de poussière.(demi-masque filtrant (DIN EN 149).)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide (Granulé)
Couleur:	naturel
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point de fusion: 110-135 °C

Point d'éclair: non applicable

Dangers d'explosion

En cas de dégagement de poussière. Sujet à un coup de poussière.

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: non applicable

Densité: 1.18-1.24 g/cm³

Hydrosolubilité: insoluble

9.2. Autres informations

point de décomposition >240 °C

Masse volumique apparente: 600 -1000 kg/m³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.6. Produits de décomposition dangereux**

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone hydrocarbures.

Information supplémentaire

Pas de risques spéciaux à signaler.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex 469 NAT

Date de révision: 10.05.2019

Code du produit: 469.

Page 4 de 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1309-64-4	trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine				
	par voie orale	DL50 > 34600 mg/kg	Rat	IUCLID	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Insoluble dans: Eau.

La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1309-64-4	trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1000 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 67 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1000 mg/l	48 h	Daphnia magna		

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Recyclage des matières possible.

Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex 469 NAT

Date de révision: 10.05.2019

Code du produit: 469.

Page 5 de 5

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

aucune/aucun

Transport maritime (IMDG)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

aucune/aucun

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

aucune/aucun

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): - - sans danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)